

PROJET

ADAPTATION A L'EROSION

COTIERE DANS LES ZONES

VULNERABLES AU SENEGAL



FOND D'ADAPTATION



Centre de Suivi Ecologique



Direction de l'Environnement
et des Etablissements Classés



dyn femme

CONTEXTE 3

OBJECTIFS 4

ZONES D'INTERVENTION 5

MISE EN ŒUVRE DU PROJET 6

PRINCIPALES REALISATIONS 6

REPLICABILITE 13

MESURES DE PERENNISATION 13

CONCLUSION 14



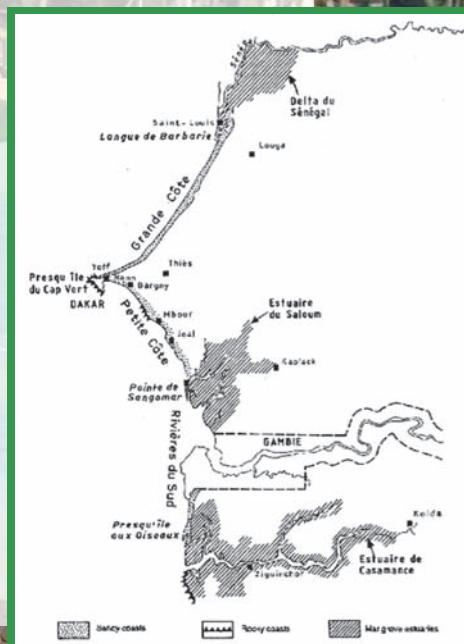
CONTEXTE

Au Sénégal, la croissance économique et le développement pourraient être entravés par le changement et la variabilité climatiques. Les manifestations de ces deux phénomènes sont diverses : irrégularité des pluies (dans le temps et dans l'espace), augmentation des températures, élévation du niveau de la mer, salinisation des ressources en eau douce, raréfaction des ressources halieutiques, dégradation des terres, inondations, etc. Tous les piliers d'un développement durable sont affectés, avec des effets négatifs pour les communautés les plus vulnérables qui tirent l'essentiel de leurs moyens de subsistance de l'exploitation directe des ressources naturelles.

Sur la zone littorale du Sénégal, l'avancée de la mer et l'érosion côtière constituent l'une des conséquences les plus visibles du changement climatique, même si les effets de ce dernier sont exacerbés par les activités humaines. Sous l'effet des fortes houles, l'érosion côtière fait peser de sérieuses menaces sur une grande partie des 700 km de côtes. Le trait de côte recule d'environ 1 à 2 m par an. La protection côtière figure donc parmi les priorités retenues par l'Etat du Sénégal dans son Plan d'Action National pour l'Adaptation au Changement Climatique. En effet, cette partie du territoire national accueille plus de 50% de la population du pays et abrite environ 85% des industries et des services, de même que deux des secteurs économiques clés : la pêche et le tourisme.

C'est pourquoi le projet « Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables » a été développé pour contribuer aux efforts consentis par le Gouvernement du Sénégal pour lutter contre l'érosion côtière. Il a bénéficié d'une subvention de 8 619 000 dollars américains accordée par le Fonds pour l'Adaptation en septembre 2010.

Après 3 années et demie de mise en œuvre, cette brochure est conçue pour présenter les principales réalisations de ce projet.



Côtes sénégalaises (Sall, 1982)

OBJECTIFS

- réduire l'exposition à l'érosion côtière des établissements humains et des infrastructures sur le littoral ;
- protéger les terres agricoles contre la salinisation ;
- élaborer et mettre en œuvre des politiques et une réglementation efficaces pour la gestion de la zone côtière.





ZONES D'INTERVENTION

La zone d'intervention du projet couvre 3 villes côtières du Sénégal : Rufisque, Saly et Joal. Relativement proches de Dakar, la capitale, ces villes sont menacées par l'élévation du niveau de la mer et les fortes houles.

Ces trois sites ont été choisis au regard de leur importance par rapport aux activités de pêche et de tourisme qui contribuent de façon très significative aux moyens de subsistance des populations locales, mais aussi à l'économie nationale.



MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La mise en œuvre du projet est assurée par le Centre de Suivi Ecologique (CSE), avec comme agences d'exécution la Direction de l'Environnement, l'ONG GREEN-Sénégal et l'Association Dynamique-Femmes de Joal.



C'est le premier projet mis en œuvre selon la modalité de l'accès direct. Ce mécanisme innovant permet aux pays en développement d'accéder aux financements climat à travers une institution nationale, plutôt que de passer par les entités multilatérales.

PRINCIPALES REALISATIONS DU PROJET

Construction d'une digue anti-sel (Joal)

A Joal-Fadiouth, la riziculture est une activité traditionnelle, généralement réservée aux femmes. Autrefois pratiquée dans les vallées et les zones estuariennes, elle a été abandonnée du fait de l'avancée de la langue salée.

A travers ce projet, une digue anti-sel a été érigée sur une distance de **3 300 mètres**, pour récupérer les terres salées.





Réhabilitation de l'aire de transformation de Khelcom (Joal)

L'aire de transformation de poissons de Joal avait été déplacée de la côte vers l'intérieur des terres, du fait d'une forte exposition aux fortes houles et de la grande pollution qu'elle générait pour la ville. Malgré ce déplacement, elle continuait de polluer la ville avec ses nuages de fumées favorisés par la méthode traditionnelle de fumage qui, en plus, était très consommatrice de combustibles ligneux.

Le projet a réhabilité cette aire de transformation de poisson avec l'introduction de fours modernes, la réfection des bâtiments, la construction d'un mur d'enceinte et la mise en place d'un réseau d'assainissement.



Réhabilitation et protection du quai de pêche de Joal

Le quai de pêche de Joal est le premier, au Sénégal, de par son activité et les quantités de poissons débarquées. Exposés aux fortes houles et aux embruns chargés de sel, les piliers de ce quai étaient fortement corrodés.

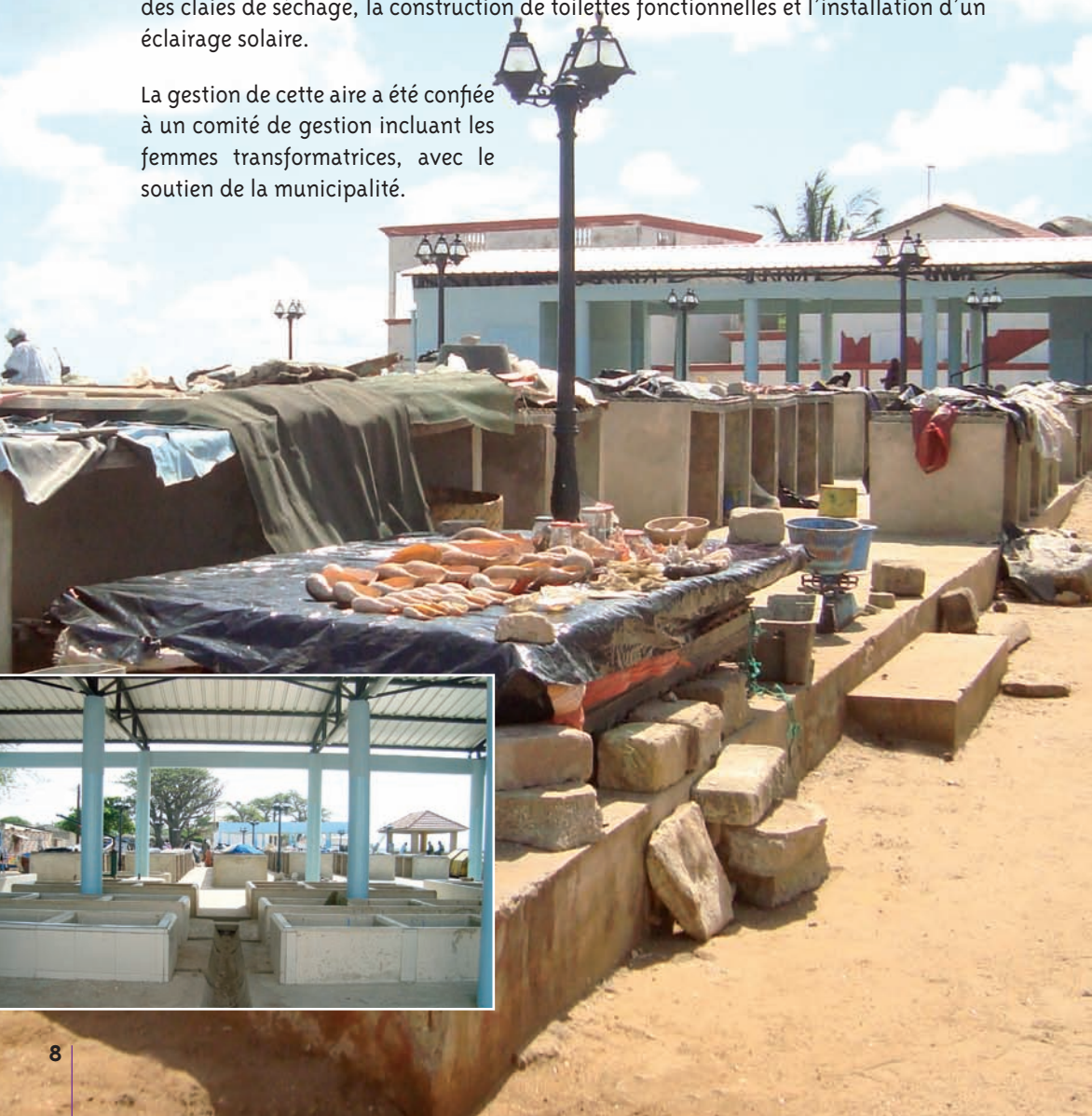
Une digue de protection a été construite devant le quai et les piliers réhabilités.



Réhabilitation de l'aire de transformation de Saly-Coulang

A Saly, l'aire de transformation des produits halieutiques avait été fortement endommagée par les assauts de la mer, réduisant fortement l'activité des femmes transformatrices. Grâce au projet, l'aire de transformation a été réhabilitée sur 878m² avec la construction d'un mur de soutènement pour empêcher les infiltrations de l'eau de mer qui venaient saper les fondements, la reconstruction du hangar, la réfection des claies de séchage, la construction de toilettes fonctionnelles et l'installation d'un éclairage solaire.

La gestion de cette aire a été confiée à un comité de gestion incluant les femmes transformatrices, avec le soutien de la municipalité.





Construction d'une digue-promenade de 730 mètres à Rufisque

Une digue-promenade de 730 mètres a été construite à hauteur de Rufisque-Est afin de protéger les habitations qui étaient exposées en permanence aux fortes houles et aux tempêtes. L'héritage historique de cette ancienne ville coloniale était ainsi menacé, de même que les infrastructures socioéconomiques comme les routes, les écoles et même le cimetière.

Les événements climatiques extrêmes intervenus à la fin du mois de mai 2014 ont permis d'apprécier l'utilité de cet ouvrage. En effet, toutes les zones côtières autour de Dakar (particulièrement Rufisque, Gorée, Bargny et Mbao) ont été sévèrement affectées. Grâce à la digue-promenade, le quartier de Thiawllène-Est de Rufisque ne l'a été que très peu.



Distribution d'équipements pour le nettoyage et la gestion des déchets



Mise en œuvre d'un programme formation, sensibilisation et communication (Rufisque, Saly, Joal)

- Environ 812 sessions de sensibilisation organisées.
- 500 personnes formées sur des thématiques comme la dynamique organisationnelle, l'adaptation à l'érosion côtière, etc.
- 104 émissions radio produites en collaboration avec 3 radios communautaires.



- Récompenses pour les 200 meilleurs élèves.
- Un réseau des acteurs du littoral mis en place.



Règlementation

Grâce au projet, une loi littorale a été élaborée et a déjà passé l'étape de la Cour Suprême. Ce texte attend d'être adopté par le Conseil des Ministres avant d'être voté par le Parlement.

Il prévoit, entre autres, la mise en place d'un Office National du Littoral (ONL) qui aura une personnalité juridique et qui sera chargée d'assurer le suivi de toutes les interventions

dans cette partie du pays.

Le Code de l'Environnement a fait l'objet d'une révision et a été soumis au Secrétariat du Gouvernement et aux différents Départements ministériels pour observations. La synthèse de ces observations attend présente-ment d'être validée par le Secrétariat du Gouvernement avant d'être transmise à la cour Suprême.

Impacts sociaux

A Joal, les fours modernes et la nouvelle technique de transformation introduits par le projet permettront de réduire la pression sur les ressources naturelles, ainsi que la pollution. La qualité des produits sera également améliorée.

Grâce à la digue anti-sel, les femmes de Joal, Nguéniène, Fadiol et Fadiouth peuvent à nouveau cultiver. Cet ouvrage a permis, en effet, de récupérer 1500 hectares de terres salées, avec des effets positifs attendus sur la sécurité alimentaire. Près de 5000 producteurs en tireront bénéfice.

La réhabilitation et la protection du quai de pêche permettra de préserver les moyens de subsistance de centaines de ménages, réduisant ainsi la vulnérabilité d'une communauté qui dépend fortement de l'activité de pêche.

A Rufisque, la digue-promenade protège les infrastructures socioéconomiques contre les fortes houles et les tempêtes.

A Saly, la réhabilitation de l'aire de transformation de produits halieutiques va bénéficier à une centaine de femmes.



POTENTIEL DE REPLICATION

Le projet a suscité l'intérêt de beaucoup d'acteurs, de pays en développement comme de ceux développés. Parmi les premières réplifications de certaines activités, figurent un projet dans le secteur de l'agriculture en Uruguay, un programme plurisectoriel en Jamaïque et la formulation d'un projet de protection côtière au Bénin.



L'entité de mise en œuvre (CSE) a été sans cesse invitée à partager cette expérience dans des ateliers sur l'adaptation dans plusieurs pays (Ethiopie, Afrique du Sud, Thaïlande, Philippines...)

Au niveau national, des projets de démultiplication sont établis à travers des contacts avancés avec des partenaires au développement comme Start Wallonie, l'ONG INTERVIDA, l'UEMOA, etc. Le plan d'action du réseau des acteurs du littoral a inscrit parmi ses priorités l'extension des mesures de protection à Diokoul, Bargny et Mbour.

Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) a déjà financé un projet visant la revitalisation de la riziculture sur les terres récupérées grâce à la digue anti-sel de Joal.

MESURES DE PÉRENNISATION

Pour assurer la durabilité des ouvrages et des bénéfices qu'en tirent les populations et les acteurs économiques, un guide d'entretien a été élaboré, des comités de gestion mis en place sur chaque site et les membres formés. Par ailleurs, le réseau des acteurs du littoral a pour but de maintenir la dynamique organisationnelle créée par le projet en vue de faire face au problème de l'érosion côtière.

CONCLUSION

Les résultats obtenus l'ont été grâce aux efforts combinés des différentes parties impliquées dans la mise en œuvre du projet :

- les communautés de pêcheurs ;
- les agences d'exécution (DEEC, GREEN-Sénégal et Dynamique-Femme) ;
- l'entité de mise en œuvre (Centre de Suivi Ecologique) ;
- ainsi que les autorités locales.



Ces résultats ont valu au projet d'être primé par l'initiative « Momentum for Change » en 2012, par le « NDGAIN Corporate Adaptation Prize » en 2014. Ils ont été possibles grâce au soutien du Fonds d'Adaptation et l'engagement du Gouvernement du Sénégal.



Nous espérons que cette brochure donne un bon aperçu de ce que l'accès direct permet de faire, face au changement climatique et à ses impacts sur les communautés vulnérables.

L'accès direct s'inscrit dans la droite ligne de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et nous souhaitons que le Sénégal, pionnier de cette modalité innovante de financement, serve d'exemple et de modèle.





Centre de Suivi Ecologique | ENM

Rue Léon Gontran Damas, Fann Résidence

B.P. : 15 532 Dakar-Fann, SENEGAL

Tél. : +221 33 825 80 66 / 33 825 80 67

Fax : +221 33 825 81 68

Courriel : cse-enm.fa@cse.sn

Site web : www.cse.sn/adaptation



CSENIE



www.youtube.com/user/DethieNdiaye/videos?view=o